

CERTIFICAT DE VISITE

TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET DE VMC- CASERNE D'HATRY

Pour établir son offre, le candidat devra se rendre obligatoirement sur les lieux pour juger de l'étendue des travaux, des difficultés d'accès et des difficultés inhérentes à certains travaux. A l'issue de la visite une attestation sera délivrée. Les visites doivent être planifiées au moins cinq (5) jours calendaires auprès du BIL de la région de gendarmerie de Normandie .

LOT N° 1 – CHAUFFAGE VENTILATION

M.

Atteste que la Société

a visité le site de :

Caserne de gendarmerie
2 rue du Général Sarrail
76 000 ROUEN

Fait à, le.....

Cachet, Nom et signature du représentant de l'entreprise	Cachet, Nom et signature du Service de la Gendarmerie Nationale